



POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Version 2023
Révisée 2025

L'engagement de notre Président

L'entière satisfaction du client constitue pour notre société, l'objectif essentiel. Il convient de comprendre ses besoins présents et futurs et de s'efforcer d'aller au-devant de ses attentes.

Pour cela, nous nous sommes engagés dans une démarche achats responsables afin de poursuivre nos efforts dans la certification ISO 20400 et de parvenir prochainement à une labellisation achats responsables.

Notre plan d'innovation et de transformation est décliné en 6 points déterminants au travers desquels notre stratégie opérationnelle d'organisation prend tout son sens :

- ✓ **Focus client**
- ✓ **Entreprise apprenante**
- ✓ **Amélioration continue**
- ✓ **Des collaborateurs heureux**
- ✓ **Susciter l'innovation**
- ✓ **Se doter de capacités d'adaptation.**

Les achats responsables entrent pleinement dans chacun de ces champs vers la satisfaction de l'ensemble de nos parties prenantes, et ce sans perdre de vue la recherche permanente d'une amélioration continue avec un système de management qualité conforme à la norme ISO 20400 et prenant en considération les lignes directrices label « relations fournisseurs et achats responsables ».

Notre démarche opérationnelle et qualité générale est organisée autour de 4 axes suivants :

- **Prendre en compte les attentes et besoins de nos clients**
- **Réajuster l'ensemble des process internes**
- **Limiter nos impacts sociétaux et environnementaux**
- **Affirmer nos engagements dans les achats responsables**

C'est pourquoi, il est important que CAHPP et ses parties prenantes doivent collaborer afin d'améliorer continuellement leur niveau de performance.

Pour y parvenir, je m'engage personnellement à apporter tout mon appui ainsi que les ressources humaines et matériels nécessaires à cette politique.

Pour améliorer la satisfaction de nos clients et notre efficacité, en concordance avec nos orientations stratégiques. Ces points seront revus chaque année à l'occasion d'une revue générale du fonctionnement de notre système.

Cette politique doit être comprise, partagée et appliquée de tous. Nous pourrions ainsi identifier puis éliminer progressivement et durablement nos dysfonctionnements, et faire bénéficier nos parties prenantes des progrès accomplis.

Je compte sur la collaboration de chacun d'entre vous dans l'application de cette politique.

Christophe Sadoine
Président Directeur Général

SOMMAIRE

- ✓ **Les fondamentaux** de la démarche RSE CAHPP
- ✓ **Un référentiel international** ODD : Les Objectifs de Développement Durable
- ✓ **Les objectifs** de notre Politique Achats Responsables
- ✓ **Nos engagements** en matière de développement durable et d'achats responsables
- ✓ **Notre charte achats responsables**
- ✓ **Notre procédure** d'achats durables

✓ Les fondamentaux de la démarche RSE CAHPP

CAHPP est un acteur engagé depuis plus de 50 ans.

Nos activités proposent des solutions cohérentes et durables, à haute valeur ajoutée, en vue « **d'accompagner les acteurs de la santé dans l'optimisation de leur performance et forger, ensemble, une évolution harmonieuse du monde du soin.** »

Animés par la passion de nos collaborateurs, nous osons la différence sur chacun de nos marchés ; tout au long de la chaîne de valeur, au bénéfice d'une croissance responsable et durable.

NOS VALEURS

Répondre au défi de la **PERFORMANCE** :

Nous croyons que nos expertises sont d'abord dédiées à créer de la valeur - et pas seulement économique. Nous nous assurons de répondre à des besoins réels avec des solutions efficaces qui optimisent les efforts et les ressources engagées.

S'appuyer sur la **DIVERSITÉ** :

Nous croyons que la diversité est une source de richesse illimitée et que la rencontre et la coopération entre différents points de vues révèlent les perspectives les plus désirables. Nous provoquons et tissons ces échanges au quotidien.

Choisir la **RESPONSABILITÉ** :

Nous croyons que l'éthique, la protection de l'environnement et le progrès social doivent être au cœur de nos préoccupations. Nous améliorons sans cesse l'impact que nos activités ont sur l'individu, la société et la planète.

Apporter le **SOUTIEN** nécessaire :

Nous croyons qu'une aide et une attention sensible sont les fondements d'un système de soin efficace. Nos efforts sont tournés vers ce qui peut assister l'autre à réaliser sa mission.

NOTRE VISION

Nous nous engageons pour :

- Des professionnels de santé épaulés
- Une économie pérenne du secteur
- Des tissus locaux vigoureux
- Une santé responsable
- Une permanence de la qualité des soins

NOS AXES STRATÉGIQUES

- ✓ Notre offre est numérisée
- ✓ Notre contexte de travail est rénové
- ✓ Nous cherchons de nouvelles sources de valeur, en continu
- ✓ Nous impulsions un esprit partenarial et communautaire
- ✓ La donnée tient une place centrale dans notre proposition de valeur
- ✓ La RSE prend sa véritable place au cœur de nos activités

Nous avons deux ambitions précises à horizon 2027 :

- Être considéré par plus de 80% des établissements et des fournisseurs comme l'acteur de notre catégorie proposant le plus de nouveautés intéressantes.
- Être labellisé, par un acteur de référence sur la qualité de vie au travail, pour la qualité de notre expérience collaborateur.

Notre **Politique Achats Responsables** découle de nos valeurs, de notre Code Éthique & Conformité et de notre stratégie RSE. Elle a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs.

✓ UN RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL ODD : Les Objectifs de Développement Durable

Nous avons choisi d'inscrire notre Politique Achats Responsables dans le cadre des ODD afin de privilégier un langage et un cadre d'action communs pour décrire nos engagements RSE, les partager avec nos parties prenantes et les empreindre dans une perspective plus large.

Les 17 Objectifs de Développement Durable sont un appel à agir pour promouvoir la prospérité, parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, tout en protégeant la planète.

En tant que référentiel international multi-acteurs, les ODD fournissent des lignes directrices macroéconomiques. Ils permettent nous de structurer notre démarche et d'appréhender le développement durable comme un levier d'innovation et de performance durable.



✓ LES OBJECTIFS de notre Politique Achats Responsables

La Politique Achats Responsables constitue une brique essentielle de notre démarche RSE.

Elle témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de nos

Notre politique Achats Responsables



Notre mission : « éclairer les établissements de santé dans leur démarche responsable pour la santé d'aujourd'hui et de demain »

Au quotidien, les équipes de CAHPP veillent à un accompagnement

Eco-responsable

01

L'Indice Vert évalue les fournisseurs référencés selon des critères RSE. C'est la première pierre d'une démarche d'achats responsables.

Participatif

02

L'accompagnement sur le terrain, les Commissions Nationales et nos programmes de formations sont le socle de l'écoute des adhérents.

Ethique

03

Notre charte éthique et nos procédures de contrôle garantissent un référencement transparent et équitable.

Notre Politique Achats Responsables vise trois objectifs :

- **la transparence**

Ce principe est important pour une centrale d'achat qui est l'interface entre producteur et acheteur. Elle marque la volonté à l'égard de ses clients et de ses fournisseurs d'agir en conscience et en responsabilité par l'échange d'informations pour améliorer les produits et services proposés en intégrant les préoccupations des générations présentes et futures.

- **L'éco-efficacité**

Ce principe oblige à intégrer dans les choix les impacts environnementaux des produits et services achetés. En effet l'efficacité d'un produit ou service ne se juge pas uniquement à sa valeur d'échange ou d'usage, mais également à un nombre plus important de critères tel que le transport, l'emballage, l'élimination, ... et les coûts sociaux, environnementaux voire sociétaux qu'ils peuvent générer à l'acheteur et à l'utilisateur.

- **la globalité**

Ce principe oblige à connaître le produit ou le service acheté tant dans sa conception, sa fabrication, son utilisation et sa fin de vie. Les acheteurs doivent tendre vers cette vision globale des produits et services. L'ensemble de ces informations doivent être connues des acheteurs par une évaluation constante aussi bien réalisée en amont qu'en aval. L'approche globale a pour ambition d'améliorer de manière continue le cycle de vie du produit ou du service pour un réel développement durable.

✓ **NOS ENGAGEMENTS** en matière de développement durable et d'achats responsables

Dans un monde en transition, les enjeux de développement durable sont multiples.

Nous avons choisi de cibler les axes les plus significatifs pour nos activités afin de réduire, de manière plus efficiente, nos impacts négatifs sur notre chaîne de valeur et à évoluer, avec nos partenaires, vers des solutions plus durables à impacts positifs.

En interne

- S'assurer du bien-être de ses collaborateurs ;
- Entreprendre des actions pour la réduction de ces impacts environnementaux et notamment sur la réduction des gaz à effet de serre produit et le tri sélectif des déchets ;
- Mettre en oeuvre une politique de transport visant à meilleure efficacité énergétique et un moindre impact environnemental ;
- Communiquer sur la responsabilité sociale et sociétale de CAHPP auprès des parties intéressées.

En externe

- Veiller au respect d'une éthique au service des clients finaux qui sont les patients des établissements de santé ;
- Mettre en place des critères de référencement qui a minima assurent l'innocuité des produits référencés pour l'utilisateur final : le patient ;
- Etre à l'écoute permanente de la Société face aux défis que pose le développement durable ;
- Apporter des solutions concrètes pour répondre aux enjeux réglementaires liés au développement durable au travers de nos rendez-vous RSE ;
- Mettre en oeuvre une veille technologique et réglementaire pour acheter en toute responsabilité
- Fournir à nos adhérents des outils d'aide à la décision pour des achats responsables ;
- Initier chez les fournisseurs de CAHPP une prise de conscience sur le développement durable ;
- Faire s'engager nos partenaires, fournisseurs et prestataires, dans une démarche de développement durable ;
- Evaluer auprès des utilisateurs le coût global de l'achat par la recherche et le développement de nouveaux indicateurs liés au développement durable ;

Pour mener à bien cette politique, nous appliquons dans nos référencements des prestataires et des fournisseurs 3 critères prioritaires :

- ✓ La composition exacte du contenant et du contenu du produit ;
- ✓ Le taux d'émissions de gaz à effet de serre liés aux livraisons
- ✓ Le ratio produit/emballage pour la réduction des emballages primaires et secondaires.

**Pour l'ensemble de nos achats nous veillerons
à ce que ces engagements suivants soient respectés
et mis en œuvre par toutes nos parties prenantes.**

EN INTERNE

S'ASSURER DU BIEN-ETRE DE SES COLLABORATEURS

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Respecter les règles relatives au droit des individus et au droit du travail dans nos approvisionnements.
- Appliquer les règles de conformité au travers notre procédure de référencement, tout en interdisant le travail des mineurs pour l'ensemble des approvisionnements.

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de collaborateurs formés à la démarche éthique dans les négociations et les relations commerciales
- ✓ % de collaborateurs qui ont signé les engagements pour des relations commerciales respectueuses et apaisées
- ✓ % de fournisseurs qui ont signé la charte « Achats Responsables de CAHPP »
- ✓ % de sous-traitants qui ont signé la charte des sous-traitants.

✓ **Objectifs :**

- 30% des collaborateurs formés
- 40 % des collaborateurs ont signé
- 45 % des fournisseurs ont signé
- 45 % des sous-traitants ont signé

ENTREPRENDRE DES ACTIONS POUR LA REDUCTION DE CES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET NOTAMMENT SUR LA REDUCTION DES GAZ A EFFET DE SERRE PRODUIT ET LE TRI SELECTIF DES DECHETS ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Réduire nos consommations énergétiques
- Réduire nos impressions papier
- Réduire les déchets généraux

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de réduction des consommations
 - Énergétiques (électricité)
 - Papier
 - Transports
- ✓ % de collaborateurs informés aux écogestes

✓ **Objectifs :**

- 15% de réduction vs N-1
- 50% des collaborateurs informés

METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE TRANSPORT VISANT A MEILLEURE EFFICACITE ENERGETIQUE ET UN MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Mettre en place un plan de mobilité
- Proposer des solutions aux collaborateurs et parties prenantes pour réduire les GES liés aux transports

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de collaborateurs informés aux solutions de mobilité proposées
- ✓ % de collaborateurs qui utilisent régulièrement la solution de covoiturage.

✓ **Objectifs :**

- 50% des collaborateurs informés
- 35 % des collaborateurs utilisent

COMMUNIQUER SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET SOCIETALE DE CAHPP AUPRES DES PARTIES INTERESSEES.

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Mettre en place des informations régulières sur les écogestes, la biodiversité
- Proposer des sessions d'information aux parties prenantes sur les thématiques sociales et sociétales

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de lecture (par cible) des informations adressées sur les écogestes
- ✓ Nb de réunions ciblées sur des thématiques sociales et sociétales

✓ **Objectifs :**

- 35 % de lecture
- 4 réunions annuelles

EN EXTERNE

VEILLER AU RESPECT D'UNE ETHIQUE AU SERVICE DES CLIENTS FINAUX QUI SONT LES PATIENTS DES ETABLISSEMENTS DE SANTE ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Mettre à jour la charte éthique de la Société
- Formaliser un code de conduite anti-corruption
- Mettre en place une procédure de recueil des alertes professionnelles

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de collaborateurs qui ont signé la charte éthique de la Société
- ✓ % de collaborateurs qui ont signé le code de conduite anti-corruption
- ✓ % d'alertes signalées dans l'année.

✓ **Objectifs :**

40 % des collaborateurs ont signé
40 % des collaborateurs ont signé
Moins de 2 alertes annuelles

METTRE EN PLACE DES CRITERES DE REFERENCEMENT QUI A MINIMA ASSURENT L'INNOCUITE DES PRODUITS REFERENCES POUR L'UTILISATEUR FINAL : LE PATIENT ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Renforcer l'utilisation des fiches de données sécurité dans les marchés développés et/ou utilisés.
- Mettre en place des analyses de criticité des produits
- Mettre en place des tests utilisateurs in situ

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de fiches données sécurité mises à jour
- ✓ % de produits testés par catégorie de marché
- ✓ % de produits (ou solutions) identifiés critiques et/ou à risques

✓ **Objectifs :**

35 % de fiches mises à jour
4 produits testés par marché
Moins de 5 fournisseurs identifiés « à risque » par marché

ETRE A L'ECOUTE PERMANENTE DE LA SOCIETE FACE AUX DEFIS QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Proposer des sessions d'information aux parties prenantes sur les thématiques liées au développement durable en général.
- Proposer des réflexions pragmatiques qui créent un lien entre innovation, consommation et développement durable.

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de lecture (par cible) des informations adressées sur les thématiques du développement durable
- ✓ Nb de réunions ciblées sur des thématiques innovation, consommation et développement durable.

✓ **Objectifs :**

25 % de lecture

2 réunions annuelles

APPORTER DES SOLUTIONS CONCRETES POUR REPONDRE AUX ENJEUX REGLEMENTAIRES LIES AU DEVELOPPEMENT DURABLE AU TRAVERS DE NOS RENDEZ-VOUS RSE

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Proposer un programme annuel de rendez-vous RSE sur les divers enjeux (fournisseurs référencés marchés externes mais aussi fournisseurs internes).
- Intégrer les enjeux réglementaires dans les questions de l'indice vert

✓ **Indicateurs :**

- ✓ Nb de questions ciblées sur les enjeux réglementaires dans l'indice vert
- ✓ Nb de fournisseurs formés (marchés externes et internes) dans l'année.

✓ **Objectifs :**

3 questions dans le questionnaire
35 % des fournisseurs formés

METTRE EN ŒUVRE UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE ET REGLEMENTAIRE POUR ACHETER EN TOUTE RESPONSABILITE

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Renforcer notre veille technologique
- Renforcer notre démarche innovation
- Renforcer les leviers d'écoute client / fournisseur
- Renforcer les leviers d'écoute fournisseur

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de retour sur les enquêtes adhérents / clients
- ✓ % de retour sur les enquêtes fournisseur (achats externes / internes)
- ✓ % d'innovations dans les marchés de référencement

✓ **Objectifs :**

- 35 % des adhérents questionnés
- 25 % de répondants
- 3 % d'innovations dans chaque marché

FOURNIR A NOS ADHERENTS DES OUTILS D'AIDE A LA DECISION POUR DES ACHATS RESPONSABLES ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Fournir aux adhérents des comparatifs renseignés
- Fournir aux adhérents l'état des classements indice vert par catégorie de marchés

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de fournisseurs ayant participé à l'indice vert par marché
- ✓ nb de solutions et moyens d'information à disposition des adhérents

✓ **Objectifs :**

- + 15 % de répondants vs N-1
- 4 supports de communication transversale

INITIER CHEZ LES FOURNISSEURS DE CAHPP UNE PRISE DE CONSCIENCE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Fournir fournisseurs et sous-traitants directs (achats pour son compte) des informations ciblées sur le développement durable
- Renforcer les cahiers des charges internes sur des exigences liées à la RSE et au développement durable.

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % d'achats internes réalisés auprès de fournisseurs ayant répondu à l'Id. Vert.
- ✓ % d'achats internes réalisés sur la base de critères éco responsables

✓ **Objectifs :**

- 5 % des achats réalisés
- 5 % des achats réalisés

FAIRE S'ENGAGER NOS PARTENAIRES, FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES, DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Evaluer les fournisseurs in situ pour étudier le niveau d'engagement des fournisseurs dans les démarches RSE et DD

✓ **Indicateurs :**

- ✓ % de fournisseurs évalués (directs & indirects)

✓ **Objectifs :**

- 2 fournisseurs par branche de marché

EVALUER AUPRES DES UTILISATEURS LE COUT GLOBAL DE L'ACHAT PAR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX INDICATEURS LIES AU DEVELOPPEMENT DURABLE ;

Notre ambition pour l'ensemble de nos achats :

- Proposer des solutions déclinées au coût global (ex : projets)
- Mener des réflexions internes sur des solutions en intégrant les pistes du coût global

✓ **Indicateurs :**

- ✓ Nb de solutions proposées par catégorie de marchés
- ✓ Nb de réflexions menées sur des achats internes

✓ **Objectifs :**

- 3 solutions par branche de marché
- 3 réflexions par achat interne

Pour mener à bien cette politique, nous appliquons dans nos référencements des prestataires et des fournisseurs 3 critères prioritaires :

- ✓ La composition exacte du contenant et du contenu du produit ;
- ✓ Le taux d'émissions de gaz à effet de serre liés aux livraisons
- ✓ Le ratio produit/emballage pour la réduction des emballages primaires et secondaires.

✓ **NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLES**

Les engagements de CAHPP en matière de responsabilité sociale et environnementale

Les engagements de la Charte s'appuient sur le respect de la législation française en matière de droit du travail, de sécurité et d'environnement, ainsi que sur des textes internationaux de référence tels que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ainsi que les principes du Global Compact des Nations Unies.

CAHPP s'engage à communiquer, en interne et en externe, sur les actions entreprises dans ces différents domaines.

Les engagements de CAHPP envers ses fournisseurs

La présente Charte des achats responsables expose les principes qui assurent un processus d'achats équitable dans le respect des lois et réglementations applicables. Ainsi, les engagements souscrits par CAHPP envers ses fournisseurs, afin que ceux-ci soient traités avec équité, respect et neutralité sont les suivants :

Sélection des fournisseurs

- Choix des fournisseurs selon un processus d'achats et de sélection transparent, équitable et impartial, en fonction de critères prédéfinis et objectifs, incluant notamment l'impact environnemental et social des produits et services proposés ;
- Communication aux fournisseurs non retenus des raisons de leur non-sélection ;
- Achat des prestations et fournitures sur la base d'une prescription qui permette d'apprécier la recevabilité technique et commerciale des offres, en prenant en compte le coût complet de l'achat.

Comportement éthique des acheteurs de CAHPP

- Interdiction d'accepter une quelconque rétribution, prestation ou avantage financier, direct ou indirect
- Veiller à ne pas se trouver en conflit d'intérêt dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs.

Confidentialité et propriété intellectuelle

- Engagement à maintenir confidentielles les informations techniques, commerciales et financières communiquées par les fournisseurs ;
- Respect des droits de propriété intellectuelle des fournisseurs.

Politique anti-corruption

- Conclusion des achats dans le respect des principes anticorruption en matière de cadeaux, d'invitations, d'octroi d'un avantage ou d'un paiement de facilitation.

Risque de dépendance économique réciproque

- Veiller à ce que les fournisseurs ne soient pas en état de dépendance économique.

Relation de confiance

- Collaboration avec les fournisseurs pour instaurer et entretenir des relations de confiance en intégrant les dimensions sociales et environnementales dans un processus d'amélioration continue.

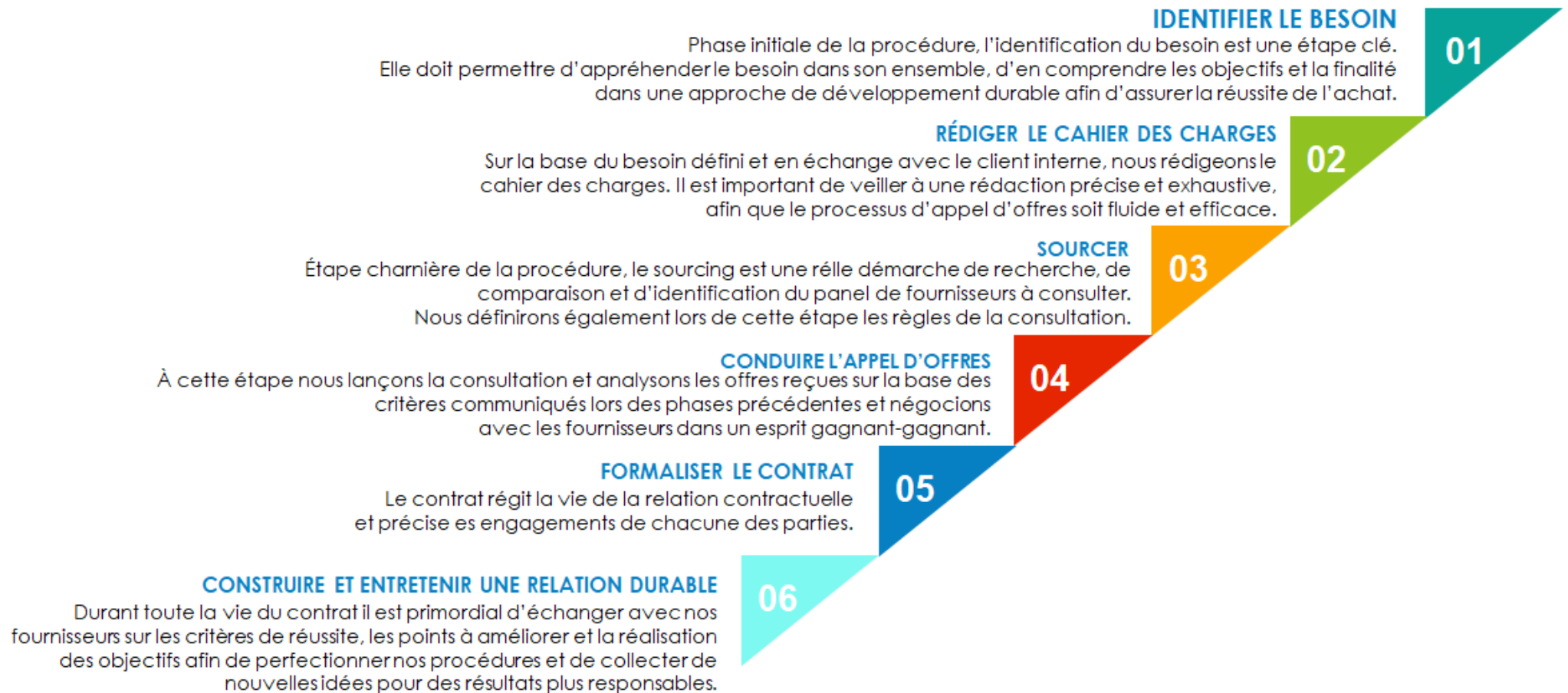
Moyens déployés et communication

- Communication de la Charte à tous les collaborateurs CAHPP ;
- Communication, en interne et en externe, par CAHPP sur son programme d'Achats Responsables.

✓ NOTRE PROCÉDURE D'ACHATS DURABLES

Notre procédure d'achats durables repose sur 6 étapes durant lesquelles la participation du binôme acheteur-client interne est un facteur clé de réussite.

Le suivi de cette procédure concourt à l'atteinte des objectifs fixés dans notre Politique Achats Responsables : contribuer à la performance globale de CAHPP en créant de la valeur durable, construire des relations équilibrées avec nos fournisseurs et développer des partenariats innovants.



Nos points de vigilances à chacune des étapes

IDENTIFIER LE BESOIN

- Recueillir l'expression du besoin (spécifications techniques/fonctionnelles, qualité, périmètre délais de livraisons, objectifs, qualité et coût).
- Challenger le besoin (comprendre les points clés de l'expression du besoin).
- Evaluer les risques et opportunités de la responsabilité sociétale (emploi de personnes en situation de handicap, utilisation de matières à risques, achat local).

RÉDIGER LE CAHIER DES CHARGES

- Définir nos attentes (techniques, qualité, délais, critères RSE).
- Préciser les contacts des parties prenantes et être à l'écoute des besoins réels.
- Intégrer le timing et les délais.
- Définir les critères de sélection durables.

SOURCER

- Analyser le marché (données macroéconomiques)
- Rechercher les fournisseurs potentiels et les préqualifier :
 - ✓ Place sur le marché
 - ✓ Analyse des risques (taux de dépendance, défaillance, abus de position dominante...)
 - ✓ Vérification de la capacité à répondre au besoin
 - ✓ Intégration des fournisseurs locaux
 - ✓ Solliciter des entreprises du secteur adapté lorsque le segment d'achat s'y prête
- Sélectionner le panel de fournisseurs à consulter :
 - ✓ Consulter au moins 3 fournisseurs
 - ✓ Intégrer des structures de taille différente (PME, ETI, grands groupes)
 - ✓ Favoriser la territorialité

CONDUIRE L'APPEL D'OFFRES

- Envoyer le cahier des charges aux fournisseurs identifiés lors de la phase de sourcing.
- Analyser les offres sur base des critères définis et communiqués aux fournisseurs.
- Rencontrer les fournisseurs et négocier.
- Intégrer autant que possible l'analyse en coût global (TCO) et cycle de vie produit. (Attention à ne pas raisonner uniquement en prix facial).
- Appliquer les principes d'impartialité et neutralité auprès des fournisseurs.
- Privilégier les fournisseurs qui pourront proposer des solutions alternatives, back up, innovantes et durables.
- Communiquer auprès des fournisseurs retenus et non sélectionnés à l'issu de l'appel d'offres.

FORMALISER LE CONTRAT

- Reprendre l'ensemble des termes de la négociation et préciser les objectifs et résultats attendus.
- Solliciter le service juridique pour conseil et validation.
- Définir les modalités d'évaluation (reporting, exigences qualité, pénalités).

CONSTRUIRE ET ENTRETENIR UNE RELATION DURABLE

- S'assurer du respect de nos engagements mutuels durant toute la vie du contrat.
- Assurer une communication transparente auprès du fournisseur.
- Evaluer les fournisseurs sur la base des modalités définies au contrat.
- Anticiper et prévenir la défaillance du fournisseur.
- Encourager les initiatives conjointes.
- Anticiper la fin de contrat (préavis, lancement d'un Appel d'Offres).

